

Zeitschrift: Mémoires de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles
Band: 7 (1943)

Artikel: Préhistoire du pays de Neuchâtel des origines aux Francs
Autor: Vouga, Daniel
Kapitel: V: Le premier age du fer ou époque de Hallstatt
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-100267>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

V. Le Premier Âge du Fer ou Époque de Hallstatt

1. GÉNÉRALITÉS

Puisqu'il est bien établi que les stations lacustres, en Suisse occidentale surtout, ont continué leur existence paisible et laborieuse pendant les deux premières phases de l'époque hallstattienne ; puisque, d'autre part, le deuxième âge du fer doit débuter sur le Plateau suisse au cours du V^{me} siècle avant J.-Ch., il ne reste plus qu'un intervalle de deux siècles environ à attribuer au premier âge du fer. C'est peu, si on compare à cela la longue durée des temps préhistoriques ; c'est pourtant une époque qui a son importance dans l'histoire du peuplement de notre canton. Non pas tant par ce qu'elle y apporte d'éléments nouveaux — cela se résume à peu de chose —, que par une transformation dans le genre de vie qui exerce ses effets encore aujourd'hui et qui est un intéressant phénomène de géographie humaine. Les rives du lac de Neuchâtel, peuplées sans interruption depuis des siècles, se voient tout à coup désertées, et la population se fixe là où elle demeurera : sur les premières pentes du Jura, et plus loin même du lac, au Val-de-Ruz. C'est là aussi, à mi-côte et non pas au bord du lac, que s'établira la route. Le phénomène est général et on restera éloigné du lac jusqu'à la fin du moyen âge. A cela, une conséquence : les noms de nos villages lacustres — s'ils en eurent — se sont perdus, et avec eux les indications que l'on aurait pu en tirer sur la langue que parlaient ceux qui les habitaient. Seuls, peut-être, sont parvenus jusqu'à nous certains noms qui s'attachaient aux rivières et aux montagnes — on sait d'ailleurs que ce sont ceux dont la vie est généralement la plus longue ; malheureusement, l'interprétation, l'identification en sont, dans notre pays, extrêmement difficiles.

2. LA VÉGÉTATION ET LE CLIMAT

Qu'on admette ou qu'on n'admette pas la brusque altération de climat qui met fin à l'existence des stations lacustres de l'âge du bronze, un fait cependant demeure : le premier âge du fer a connu un climat défavorable.

Pour GAMS et NORDHAGEN, les phénomènes climatiques observés en Europe centrale coïncident exactement avec ceux qui, dans le nord, constituent l'époque subatlantique¹ ; et ils en donnent une énumération dont voici ce qui peut intéresser directement la préhistoire : avance glaciaire, accroissement du débit des cours d'eau, forte crue des lacs déjà existants et formation de nouveaux lacs, abaissement de la limite d'altitude des forêts, recul du noisetier, du chêne, du pin, expansion du sapin, de l'épicéa, du hêtre, de l'if ; enfin, famines et émigrations dans les pays à climat maritime, et, en contre-partie, invasions dans les régions continentales.

¹ GAMS et NORDHAGEN, *Postglaz. Klimaänderungen*, pp. 303 sqq.

tales où la civilisation connaît une belle période. Cet ensemble de phénomènes correspondrait au stade de Daun de PENCK et BRÜCKNER ; les passages des Alpes, fréquemment utilisés durant l'âge du bronze et les deux premières phases du Hallstatt, n'ont pas livré grand' chose de la fin de cette dernière période ni du début de la suivante¹. Quelques-uns cependant, ceux des Alpes Pennines, en particulier le Grand Saint-Bernard, ou ceux des Tauer, où les précipitations sont moins abondantes et qui sont par conséquent moins enneigés, ont dû rester ouverts. En tout cas, les influences, et même les importations étrusques en Suisse prouvent bien que tout trafic n'a pas été interrompu.

KELLER, RYTZ, BERTSCH, tous sont d'accord pour penser que le climat devient plus humide, peut-être plus frais². Cela se traduit sur le Plateau suisse par une dominance, très variable il est vrai, du sapin blanc sur le hêtre et sur l'épicéa qui se fait de plus en plus envahissant ; c'est la période hêtre-sapin-épicéa³. La poussée de l'épicéa a été attribuée parfois à l'action de l'homme, dans des temps déjà historiques. NEUWEILER⁴ fait remarquer que si on ne le trouve pour ainsi dire jamais dans les stations lacustres, même dans celles de la fin du bronze⁵, c'est qu'il était absent de la région et qu'il s'y serait développé plus tard, au moment où les coupes nécessitées par l'agriculture ont éclairci la forêt et donné ainsi à l'épicéa les conditions qui lui sont favorables. Et de fait, nous savons par l'emplacement même des établissements hallstattiens que c'est à cette période qu'ont dû commencer les déboisements. Mais LÜDI⁶ oppose à cette façon de voir les diagrammes polliniques du Grand Marais. Ils sont, en effet, un peu différents des schémas donnés par KELLER et par RYTZ pour d'autres régions de la Suisse : la dominance du hêtre prend fin avec l'âge du bronze et le sapin reprend le dessus, mais très fortement mêlé d'épicéa. LÜDI appelle cette phase aussi bien : seconde période du sapin, que : début de la période de l'épicéa. Et, se fondant sur le caractère de cette essence qui aime un climat rude, il conclut à une augmentation des précipitations et à un abaissement de la température pour la période qui va de l'âge du bronze à notre ère. Cela cependant n'exclut pas l'action de l'homme, qui a pu effectivement être assez intense dans les environs du Grand Marais, où les sépultures hallstattiennes sont abondantes.

Dans le Haut-Jura, les transformations sont beaucoup moins sensibles. Trois espèces dominent tour à tour, mais de très peu et dans des rapports qui peuvent tout aussi bien se trouver inversés dans d'autres marais. Puis, progressivement, le hêtre diminue⁷.

3. LE NIVEAU DU LAC

Puisqu'il n'y a plus de stations lacustres pour nous donner des indications et des points de repère, il faut en chercher dans ce qu'ont pu conserver les couches de tourbe du Grand Marais.

A la deuxième période du sapin, dont le début coïncide avec notre hallstattien, LÜDI évalue le niveau du lac à 428,3 m., soit 1 m. de plus qu'à l'âge du bronze⁸ ; il aurait ensuite continué à monter régulièrement. Cette crue progressive a sa cause dans l'obstruction que

¹ GAMS et NORDHAGEN, *ibid.*, pp. 217 sqq. ; cf. TATARINOFF, *Actes Soc. helv. Sc. nat.*, IC, 1918.

² KELLER, *Pollenanal. Untersuch.*, pp. 149 et 156 ; RYTZ, *MAGZ*, XXX, 7, 1930 (*PflB*, XII), p. 72 ; BERTSCH, *Ber. Röm. - germ. Komm.*, XVIII, 1928, p. 57.

³ Cf. surtout le diagramme du Riesi, KELLER, *op. cit.*, fig. 10.

⁴ NEUWEILER, *MAGZ*, XXIX, 4, 1924 (*PflB*, X), p. 110 et *Festschr. C. Schröter*, 1925, p. 515.

⁵ 0,2 % des fragments de bois, 1 % des pollens dans la station de Sumpf (Zoug), cf. NEUWEILER, *Vierteljahrsschr. d. naturf. Ges. in Zürich*, LXXVI, 1931, p. 122 ; aucun fragment à l'Alpenquai (Zurich), cf. *ibid.*, LXX, 1925, p. 230.

⁶ LÜDI, *ibid.*, LXXX, 1935, p. 153.

⁷ SPINNER, *Haut-Jura*, pp. 170 sqq. ; ISCHER, *Bull. Soc. neuch. Sc. nat.*, 60, 1935, p. 160 ; KELLER, *op. cit.*, pp. 104 sqq.

⁸ LÜDI, *Das Grosse Moos*, part. p. 241.

font les déjections de l'Aar au libre écoulement de la Thièle¹. Mais comme les hautes eaux ne sont pas un phénomène particulier aux trois lacs subjurassiens, il y a d'autres causes encore à rechercher, plus générales ; or, ni l'érosion, ni des bouleversements tectoniques, ni l'activité humaine ne peuvent être prises en considération, et il ne reste plus que les précipitations atmosphériques — dont tout confirme l'accroissement.

4. L'ARCHÉOLOGIE HALLSTATTIENNE

a) LES INNOVATIONS.

Le fer n'est pas venu supplanter brusquement et totalement le bronze. Nous avons indiqué déjà qu'il était apparu dans les dernières stations lacustres, d'abord sous forme de métal précieux, en même temps que des éléments de décor originaires de l'est. Inversement, le



FIG. 28. — Tumulus 5 de Bussy.

bronze est abondant dans les sépultures hallstattienennes, non seulement parce qu'il ne s'oxyde pas comme le fer — dont on ne trouve souvent que des parcelles impossibles à déterminer —, mais parce que de nombreux objets, des parures surtout, mais aussi des armes, sont en bronze.

Les innovations qu'apporte cette nouvelle période sont donc surtout d'ordre technique ; les modes changent considérablement. Mais on n'y voit pas se manifester de progrès capital.

Le caractère le plus frappant de cette période — à nos yeux qui évidemment ne voient pas tout — est constitué par ses rites funéraires. C'est à cette époque que se généralise — car il avait pu être employé plus tôt² — le tumulus, soit à incinération, soit à inhumation.

¹ LÜDI, *Das Grosse Moos*, p. 266.

² VIOLIER, *Rites funéraires*, p. 31.

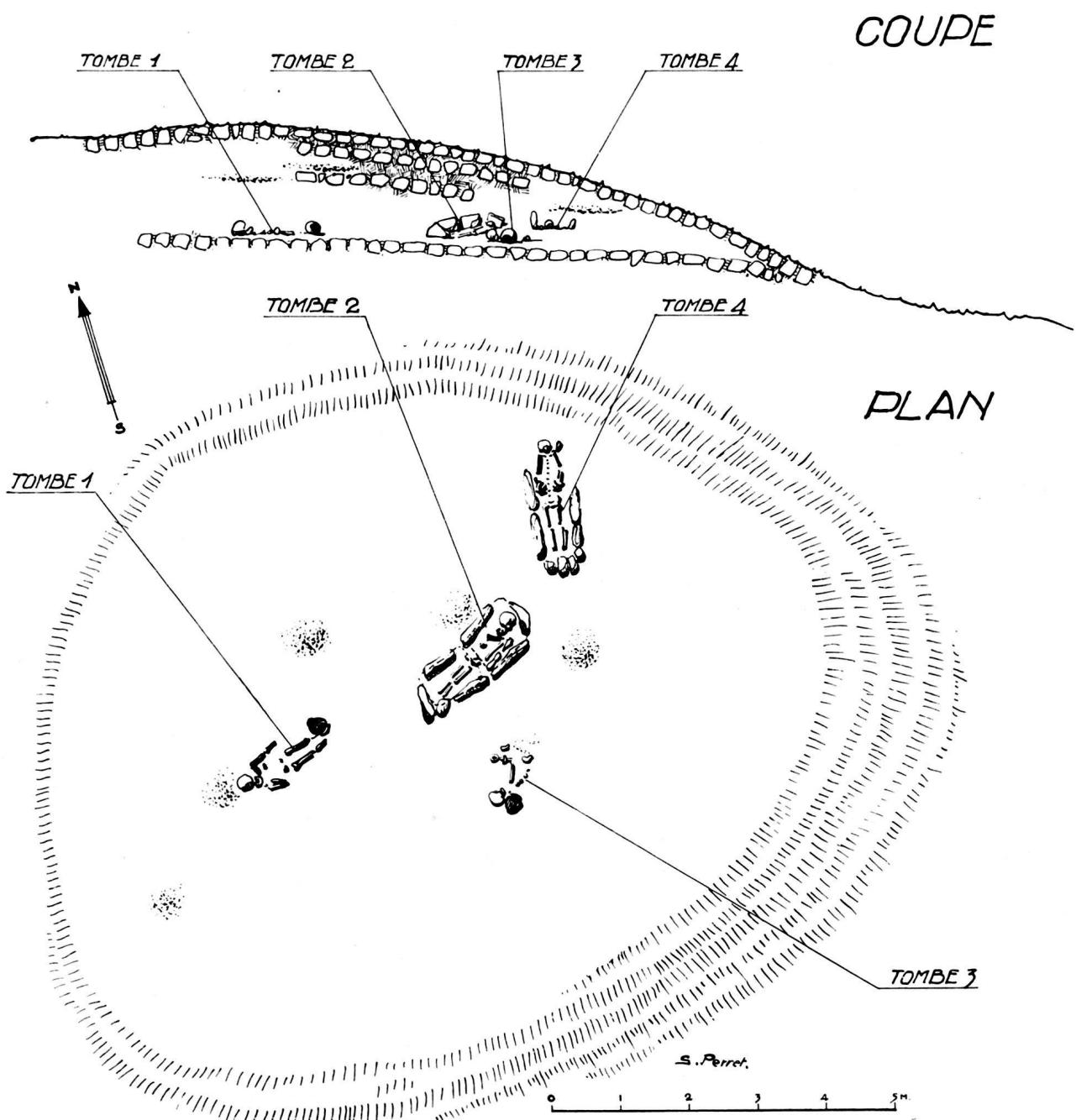


FIG. 29. — Coupe et plan du tumulus de la Baraque ; en 2, sépulture du bronze II.

b) LES TUMULUS.

Nos tumulus sont des tertres de dimensions très variables (fig. 28 et 29), puisqu'ils peuvent avoir de deux à une vingtaine de mètres de diamètre ; ils sont constitués par une calotte de pierres non appareillées recouvrant une ou plusieurs tombes (fig. 30 et 31). Une forte proportion de ces blocs de pierre sont d'origine erratique ; enfin, la terre qui s'y trouve mêlée est soigneusement tamisée. La construction de la tombe elle-même varie (fig. 31 et 32) : coffre

de pierres dressées de champ, blocs disposés en encadrement, dalles posées sur la tombe ; parfois même, dans les sépultures secondaires, aucune apparence de construction quelconque n'indique l'endroit où gît le squelette.

Ces tertres funéraires sont assez abondants dans les forêts qui recouvrent les premières pentes du Jura neuchâtelois, surtout à la Béroche, au-dessus de Corcelles, dans le vallon de Voëns-Enges, et dans la forêt de l'Éter, au-dessus de Cressier. En outre, on en retrouve dans le Val-de-Ruz (Bussy sur Valangin, les Favargettes près de Coffrane), formant comme une branche latérale détachée de la longue série qui se poursuit tout au long du Jura. Une seconde branche remonte les gorges de l'Areuse jusqu'au Vallon de Vert¹.

Tous les tumulus de la Béroche, ou presque tous, ont été explorés jadis par CLÉMENT, de Saint-Aubin, qui y constitua une petite collection actuellement déposée, en partie tout au moins, au Musée de Neuchâtel² ; des fouilles entreprises dans la même région voici quelques années l'ont un peu enrichie³. Au cours de ces trente dernières années, on en a ouvert ailleurs un bon nombre, avec des chances variables⁴. Beaucoup n'ont pas, ou plus grand'chose à livrer, soit qu'ils n'aient jamais rien contenu, soit qu'ils aient été violés déjà.

Toutefois, le mobilier de ceux qu'avait ouverts CLÉMENT⁵, de celui des Favargettes⁶, de ceux de Bussy⁷, des Cadolles⁸, de la forêt de l'Éter⁹, et de celui que DESOR¹⁰ situe approximativement au-dessus de Souaillon (entre Saint-Blaise et Cornaux) permet de se faire une idée de l'industrie et des rites funéraires hallstattiens chez nous, et de les rattacher par comparaison aux régions environnantes.

La règle générale est l'inhumation, en tout cas dans les plus grands tumulus car il est bien possible que les plus petits soient des tombes d'incinérés. Le mort est étendu sur le dos, sans souci de l'orientation. Souvent, le même tumulus renferme plusieurs tombes (4 à Bussy, à la Baraque 3 plus une tombe antérieure). Les hommes sont enterrés presque toujours sans bijoux



FIG. 30. — Tumulus 5 de Bussy ; calotte de pierre supérieure, et deuxième calotte recouvrant les sépultures 3 et 4.

¹ *JSGU*, X, 1917, p. 49 ; XI, 1918, p. 44.

² Seule la collection proprement lacustre de CLÉMENT a été acquise par le Musée Peabody, à Cambridge, USA.

³ *JSGU*, III, 1910, p. 84 ; IV, 1911, p. 118.

⁴ Une douzaine à la Béroche, le groupe de Bussy, les Cadolles, et plus récemment, Fontaine-André (La Coudre), Voëns, Corcelles, le groupe de la Baraque et de Grange Vallier — sans compter des buttes dans lesquelles quelques coups de pioche permettaient de reconnaître d'anciens fours à chaux, ou des tertres qui sont probablement des « fonds de cabanes » et qu'il reste encore à étudier (cf. *JSGU*, XXXII, 1940-1941, p. 90).

⁵ DESOR, *Bull. Soc. neuch. Sc. nat.*, VI, 1861-1864, p. 298 et IX, 1870-1873, pp. 19 sqq. ; cf. les chapitres consacrés aux sépultures par DESOR, *Le bel âge du bronze en Suisse*, Mém. Soc. neuch. Sc. nat., IV, 1874, puisqu'il attribuait une partie au moins des tumulus aux populations du bronze, cf. *Bull. Soc. neuch. Sc. nat.*, loc. cit., et VIII, 1867-1870, p. 18.

⁶ DESOR, *MN*, 1868, pp. 132 et 229.

⁷ P. VOUGA, *ASAG*, IV, 1920-1922, pp. 89 sqq. ; *JSGU*, XII, 1919-1920, p. 78.

⁸ *MN*, 1912, p. 138 ; *ASA*, 1912, p. 28.

⁹ P. VOUGA, *JSGU*, XXVIII, 1936, pp. 39 sqq. et XXIX, 1937, p. 67.

¹⁰ DESOR, *Bull. Soc. neuch. Sc. nat.*, VI, 1861-1864, p. 304.

ni offrandes, et même sans armes ; ce sont donc les tombes de femmes qui nous livrent presque tout ce que nous possédons de cette époque. Il est assez rare, dans notre région, de trouver de la poterie avec le squelette ; toutefois, une urne avait été déposée entre les deux squelettes de Vauroux, un vase biconique accompagnait chacun des deux Hallstattiens inhumés à la Baraque (pl. XVI, 1 et 2), et deux tumulus ouverts un peu plus haut (Grange Vallier) ont livré des tessons, décorés de grecque, et les fragments d'une urne qu'on a pu reconstituer



FIG. 31. — Tumulus 5 de Bussy ;
au premier plan à gauche et au deuxième plan à droite, deux sépultures déjà ouvertes ;
au deuxième plan à gauche, coffrage d'une troisième sépulture.

(pl. XVI, 3) ; deux petits vases brisés ont été recueillis à Bussy ; de même certains tumulus de la Béroche contenaient encore de la céramique, mais en petits morceaux impossibles à reconstituer. En présence de ces vases réduits en miettes, et des cassures que présentaient les calottes craniennes et les os de presque tous les squelettes, on a pu se demander si les rites funéraires ne commandaient pas de fracasser aussi bien le crâne du mort que les vases déposés à ses côtés ; d'une part, en effet, le tassemement exercé par la terre ne suffirait pas à expliquer l'état où ils nous apparaissent, et d'autre part l'ethnographie nous a fait connaître des coutumes semblables un peu partout chez les peuples primitifs.

Le mobilier est composé presque uniquement de parures¹ : bracelets de bronze (pl. XV, 5-7 et fig. 33) ou de lignite (pl. XV, 12), pendeloques (pl. XV, 10), épingle, boucles d'oreilles (pl. XV, 11), agrafes de ceinture (pl. XV, 3 et 4). On portait à la ceinture une plaque faite soit d'une bande de cuir cloutée de bronze (la Baraque), soit d'un ruban de bronze d'une vingtaine de cm. de longueur sur 4-5 seulement de largeur (Bussy) (pl. XV, 2), soit enfin d'une large feuille de bronze battu et estampé (Bussy) (pl. XV, 1). Sur la poitrine ou sur le ventre pendait un disque ajouré entouré de cercles concentriques libres, et qu'on a baptisé, faute d'en savoir la destination, bouclier de pudeur ou *tintinnabulum* (2 à la Béroche, un à Souaillon) (fig. 34).

¹ En fait d'arme trouvée dans un tumulus hallstattien du canton, nous ne connaissons qu'une pointe de flèche en fer provenant d'un des tertres de Grange Vallier.

Au bras, outre des bracelets divers, de larges brassards de bronze gravé (la Béroche) (pl. XV, 9). Dans la célèbre sépulture des Favargettes, on recueillit un grand chaudron de bronze battu et une coupe plus petite (fig. 35).

c) LES TOMBES PLATES.

HEIERLI et VIOLLIER ont publié comme appartenant à l'âge du bronze des tombes découvertes par hasard dans une gravière située entre Cornaux et Cressier¹. BEHRENS² les classe à



FIG. 32. — Tumulus 5 de Bussy ; sépulture 3 (A), disposée sud-nord, et 4 (B), disposée ouest-est.

la fin du premier âge du fer — et avec raison, car les bracelets qui en proviennent sont revêtus d'un vernis émail caractéristique ; des bracelets identiques se sont rencontrés dans le tumulus de la Baraque.

d) L'ANTHROPOLOGIE.

En dépit du nombre considérable des tumulus, peu de squelettes hallstattiens ont pu être étudiés. C'est que non seulement la majorité des sépultures — en Suisse — ne contient que des cendres³, mais qu'en outre les squelettes sont pour la plupart en si mauvais état qu'ils ne permettent aucune mensuration.

Ainsi les squelettes de Bussy ont bien permis quelques observations⁴, mais aucune mesure ni de l'indice céphalique, ni de la taille. Ceux de la Baraque⁵, quoique brisés, ont donné des résultats plus appréciables : un crâne masculin, avec 76,09, est sous-dolichocéphale ; un deuxième, féminin, est dolichocéphale (71,28) ; un troisième, probablement féminin, atteint 78,82, soit la mésaticéphalie, mais cette valeur, dit PITTARD, est sans doute trop élevée : elle n'a pu être calculée exactement en raison du mauvais état de conservation des os. La taille de ce dernier squelette a pu être évaluée à 1,64 m.

¹ E. VOUGA, *Ram. Sap.*, 1892, p. 46 ; HEIERLI, *ASA*, 1897, p. 45 et *Urgesch. d. Schweiz*, p. 247 ; VIOLLIER, *ASA*, 1910 et *Montelius-Festschr.*, 1914, p. 132. — Selon certains renseignements, les cinq tombes détruites ne devaient être que le début d'un cimetière plus vaste ; des recherches entreprises en 1939 n'ont malheureusement pas abouti.

² BEHRENS, *Reallex.*, XI, p. 396.

³ 100 sur les 146 dénombrés par VIOLLIER en 1911, *Rites funéraires*.

⁴ SCHLAGINHAUFEN, *Vierteljahrsschr. d. naturf. Ges. in Zürich*, LXXIX, 1934, p. 261.

⁵ PITTARD, *ASAG*, VIII, 1937, pp. 81 sqq. et 1939, p. 191.

Comparés aux autres documents contemporains dont nous disposons¹, ces résultats confirment ce que nous savons de l'image anthropologique composite de la Suisse hallstattienne. Il faut en tout cas se garder d'admettre purement et simplement une poussée de dolichocéphales venus du nord ou du nord-est : les envahisseurs étaient eux aussi de race mélangée.

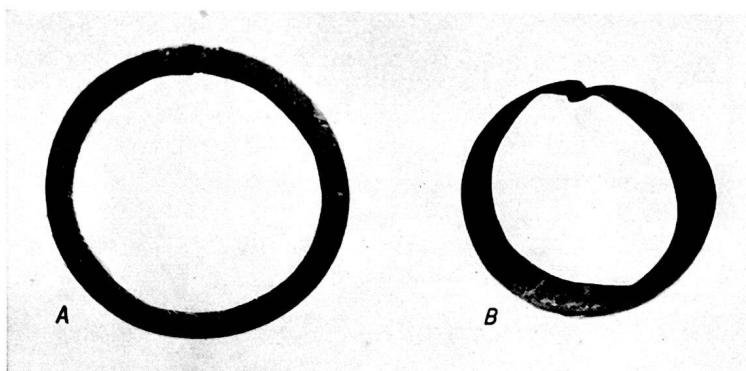


FIG. 33. — Bracelets ; A, les Cadolles (Neuchâtel) ; B, Saint-Aubin. Musée de Neuchâtel.

important de leurs demeures, et la pauvreté dont témoignent les quelques établissements connus, ont pu donner à penser que les gens du premier âge du fer étaient essentiellement nomades et, par conséquent, qu'ils pratiquaient l'élevage plus que l'agriculture. On a fait remarquer au surplus que leurs tumulus sont passablement disséminés, ce qui « montre clairement qu'ils sont les tombeaux, non d'une population dense et sédentaire, mais de tribus peu nombreuses et nomades, qui suivent les vallées larges et basses, s'arrêtent et rebroussent chemin dès que la route devient plus étroite et escarpée² ». Cela, à vrai dire, ne nous paraît pas péremptoire. Nos tumulus, pour n'être pas groupés en nécropoles comparables à celles du second âge du fer, pour ne se compter que par centaines et non par milliers, comme en Franche-Comté, pour être, enfin, comme échelonnés le long des routes et des voies d'eau, n'en sont pas moins régulièrement répartis, formant presque toujours de petits groupes plus ou moins compacts. Les quelque soixante tumulus de Unterlunkhofen (Argovie), le groupe des 20 tumulus de Sibingen (Soleure), des 24 de Cordast (Fribourg), les deux tertres de Muttenz (Bâle), l'un avec 10 sépultures, l'autre avec 11, ne sont-ils pas des signes, entre d'autres, sinon d'une certaine densité de la population — cela nous restera toujours impossible à évaluer —, du moins de quelque stabilité ? Qu'il se soit produit des

e) LE PEUPLEMENT.

On ne connaît pas encore chez nous — et guère davantage dans le Jura et sur le Plateau suisses — les établissements des peuplades qui enterraient leurs morts dans les tumulus ; longtemps, on n'a su d'elles que ce qui nous est révélé par leurs tombes, et nous venons de voir que c'est peu. L'absence de tout vestige



FIG. 34. — Grande pendeloque ventrale à cercles concentriques (tintinnabulum) ; Vauvoux. Musée de Neuchâtel.

¹ SCHLAGINHAUFEN, *loc. cit.*, et *JSGU*, XXVIII, 1936, p. 47 ; XXX, 1938, pp. 91. et 93.

² VIOLIER, *op. cit.*, p. 38.

mouvements de population, c'est certain, mais il n'en faudrait pas exagérer l'ampleur, pas plus qu'y faire participer l'ensemble de la population. Et si vraiment ce fut l'œuvre des Hallstattiens que de défricher nos forêts, nous les imaginerions plus volontiers vivant en groupes peut-être pas très nombreux, peut-être disséminés, comme le sont encore les fermes où l'on s'occupe du bétail plus que de l'agriculture — mais sédentaires.

Et peut-être de même s'est-on exagéré la pauvreté de ces peuplades. Certes, nous ne connaissons rien d'elles qui soit comparable aux stations lacustres ; mais nous aurions tort de tout rapporter aux stations lacustres, qui sont des richesses exceptionnelles. Certes encore, la

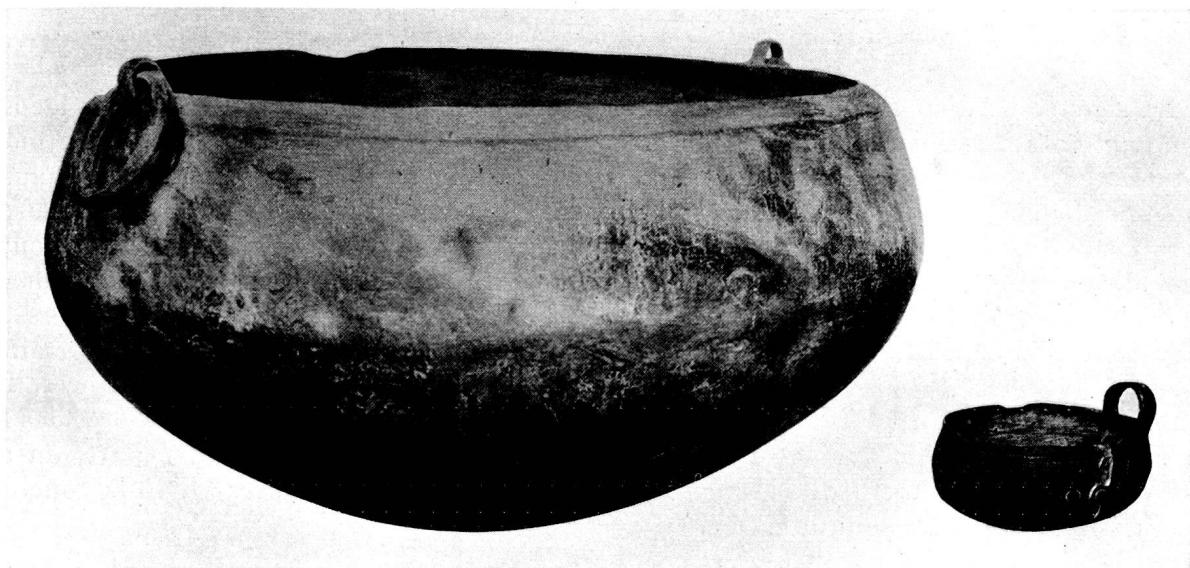


FIG. 35. — Chaudron et tasse de bronze battu ; les Favargettes. Musée de Neuchâtel.

plupart des petits tertres qu'on ouvre dans le Jura suisse ou sur les éminences du Plateau n'ont rien à livrer ; mais il n'en va pas autrement dans une région comme les environs de Salins, réputée plus riche. Le Plateau n'était certainement plus le centre actif qu'il avait été lors du « bel âge du bronze » ; des causes naturelles, des causes économiques aussi — gisements de fer, gisements de sel — avaient donné la prépondérance à d'autres régions, le Salzkammergut, la Franche-Comté. Mais il nous semble excessif de considérer l'époque de Hallstatt comme une espèce de moyen âge qui aurait succédé aux splendeurs de l'âge du bronze, puisque non seulement la population a peut-être été tout aussi dense, mais qu'on retrouve vivantes encore aujourd'hui des traces de son activité. C'est l'affaire du hasard — et des conditions mêmes de la vie préhistorique — si le premier âge du fer est en mauvaise lumière : nous ne connaissons que ses morts et ce qui les entoure, au lieu que nous savons de l'âge du bronze presque tout ce que fut son activité.

D'autre part enfin, des fouilles récentes de la Commission neuchâteloise d'Archéologie préhistorique permettent d'espérer un heureux complément d'information sur ces populations des pentes du Jura. Dans la forêt de l'Éter, en effet, quelques sondages ont révélé l'existence d'habitats longeant des terrasses de culture et qui furent occupés — autant que de rares vestiges permettent de l'affirmer — de la fin de l'âge du bronze à la fin de l'époque

romaine¹. Il est assez probable, mais pas encore assuré, qu'il faille également considérer comme fonds de cabanes ces tertres du vallon de Voëns, par exemple, dans lesquels P. VOUGA signalait naguère la trouvaille inattendue de fragments de tuiles ou de briques romaines².

Ce qui nous frappe encore, c'est l'inégalité dans la répartition des richesses que révèlent les tumulus, les uns abondants en riches parures, en témoins d'une puissance sociale considérable, les autres sans même une offrande. Nous n'en conclurons pas que les populations antérieures aient connu l'égalité sociale édénique des Sauvages vus par les Philosophes du XVIII^{me} siècle, puisque nous n'en pouvons juger que par leurs richesses collectives. Mais le fait est que l'inégalité ne devient perceptible à nos yeux qu'avec les tribus hallstattienennes.

La science ne dispose plus, avec les seules tombes hallstattienennes, des couches lacustres aux documents à la fois abondants, variés et bien conservés. Aussi n'est-on plus en mesure d'obtenir les mêmes résultats ; ainsi ni la botanique ni la zoologie ne fournissent plus les données indispensables à une connaissance vraiment complète de la vie de ces tribus. On pourrait songer, il est vrai, aux quelques établissements hallstattiens connus ; on pourrait songer également à l'analyse du contenu des vases provenant des tumulus (quand ils sont entiers), mais, que nous sachions, cela n'a pas été fait³.

L'essentiel de l'activité des Hallstattiens nous échappe, à moins que l'on ne soit vraiment autorisé à dégager un enseignement quelconque de la situation de leurs sépultures. Et il semble bien qu'on le soit. Elles sont situées sur la hauteur et, presque toutes, à l'orée des bois, près des clairières qu'ils avaient sans doute défrichées eux-mêmes. D'autre part, on a pu constater très généralement que les armes sont rares dans les sépultures ; d'où la conclusion que ces tribus étaient pacifiques.

5. LES ORIGINES DE LA CIVILISATION HALLSTATTIENNE DANS LE CANTON

L'examen attentif des faits archéologiques a conduit à abandonner l'hypothèse selon laquelle les stations lacustres de l'âge du bronze auraient été détruites par les hordes d'envahisseurs pourvus d'armes de fer. Rien n'indique qu'il y ait eu ni destruction systématique, ni combats, ni incendies, ni surtout pillage. Ce sont donc des causes naturelles qui ont amené l'abandon des palafittes et de leurs richesses.

Mais où sont allées les populations lacustres ? Que sont-elles devenues ? Serait-ce elles que l'on retrouve occupées à défricher nos forêts ? et, si oui, sont-elles mêlées d'autres éléments ethniques ? lesquels ? Autant de questions encore mal élucidées.

D'abord, il y a certainement rupture entre les deux civilisations, dont la seconde, quand même elle n'apporte pas grand'chose de nouveau, ne peut pas être considérée comme une suite, ni non plus comme une dégénérescence de la première. Mais si les populations lacustres

¹ Il ne nous appartient pas de donner plus de détails sur ces travaux, qui sont encore en cours. Un bref rapport de S. PERRET — que nous remercions de son obligeance à nous communiquer les résultats qu'il avait déjà obtenus — publie quelques informations dans *JSGU*, XXXII, 1940-1941, p. 90.

² P. VOUGA, *JSGU*, XXVII, 1935, p. 37.

³ Les deux vases retirés du tumulus de la Baraque, quoique en mauvais état, ont été conservés avec la terre qu'ils contenaient, mais l'analyse n'en a pas encore été faite.

avaient émigré en un exode comparable à celui des Helvètes que rencontra César¹, on devrait en retrouver la trace quelque part ; et ce n'est pas le cas.

Il est évidemment impossible d'évaluer la densité du peuplement à l'âge du bronze, mais elle ne devait pas être très forte. Songeons, en effet, que sur la partie neuchâteloise de la rive nord du lac, il y avait, en tout et pour tout, huit bourgades (Champréveyres, le Crêt, Auvernier, Colombier, Cortaillod, et sur le territoire actuel de Bevaix, les Vaux, l'Abbaye et le Moulin), dont quelques-unes, comme les Vaux, toutes petites. Au surplus, après l'abandon des richesses accumulées dans les stations lacustres, l'appauvrissement a dû être considérable. Il ne nous paraît donc pas impossible que les gens du bronze soient en bonne partie restés dans le pays. On en trouve peut-être encore des survivances, actuellement peu visibles sauf dans les régions les plus retirées des Alpes ; le mode de construction des « mazots » valaisans, et de nombreux usages ou instruments des vallées alpestres en peuvent être² ; de même, la permanence des mêmes races d'animaux domestiques, dans les Alpes, depuis le néolithique, suppose la continuité du peuplement ; de même encore, certains termes de la langue propre aux Alpes (chalet, tome, etc.) se rattachent à des « bases » non seulement pré-latines, mais pré-celtiques. On peut donc admettre que la population, peut-être raréfiée, en tout cas appauvrie, a survécu à l'écroulement de sa splendeur.

Ce n'est donc pas exactement dans un désert que s'avançaient les nouveaux arrivants. Toutefois, si même le fonds de la population est resté en place, la transformation des rites funéraires et des modes doit faire admettre un apport nouveau. Mais de quelle nature, et de quelle origine ? Ici encore, le problème ne se résout pas par une simple immigration dont on connaît le point de départ, l'itinéraire et les caractères. Si le Plateau suisse hallstattien se rattache dans son ensemble au groupe occidental tel que l'a défini HOERNES, cela ne suffit pas à lui conférer un caractère d'unité, puisque ce groupe est passablement composite³. En Suisse même, les rites et les modes varient, et ces variations, quoique n'étant pas strictement localisées, distinguent assez bien l'est de l'ouest : l'inhumation est proportionnellement plus fréquente dans l'ouest, et la céramique, l'urne funéraire, abondante dans les tumulus orientaux, est rare dans ceux de l'ouest ; l'absence de l'urne s'explique évidemment par la différence du rite, mais le style, le décor — et en particulier le décor peint — qui caractérisent le hallstattien de Suisse orientale nous restent étrangers. En revanche, dans la Franche-Comté toute proche, les tribus hallstattiennes qui ont laissé des tumulus par dizaines de milliers inhumaien leurs morts, à côté de qui elles n'avaient pas coutume de déposer des vases. Le riche matériel archéologique de cette région doit nous fournir un point de comparaison que la proximité géographique justifie amplement. A la dernière phase hallstattienne, PIROUTET a distingué deux groupes d'occupants, qu'il appelle groupe d'Alaise et groupe des Moidons⁴. Le premier est « caractérisé par l'absence de pendeloques, de brassards en bronze mince gravé et d'anneaux aux malléoles, et par la présence de la plaque de ceinture en feuille de bronze ainsi que par celle des fibules, lorsque l'emploi et la fabrication en furent devenus d'usage courant dans le pays »⁵. En outre, les armes y paraissent plus fréquemment. Le second groupe, qui ignore les objets dont nous venons d'emprunter l'énumération à PIROUTET, est moins homogène que le premier mais se fait reconnaître à l'abondance et à la variété de ses

¹ VIOILLIER, *Fibules*, p. 42.

² Cf. RÜTIMEYER, *Urethnographie der Schweiz*, Bâle, 1924, et *Schweiz. Archiv f. Volkskunde*, XX, 1916, pp. 283 sqq. (*Festschr. E. Hoffmann-Krayer*).

³ HOERNES, *Archiv f. Anthr.*, III, 1905, pp. 233 sqq.

⁴ PIROUTET a publié de nombreuses notes sur le premier âge du fer en Franche-Comté soit dans *L'Anthr.*, soit dans la *Rev. archéol.*, soit dans le *Bull. Soc. préhist. française*. Cf. surtout 9^{me} Congrès préhist. de France, Lons-le-Saunier, 1913, pp. 612 sqq., *L'Anthr.*, XXIX, 1918-1919, pp. 423 sqq. et *Rev. archéol.*, XXVIII, 1928, pp. 220 sqq.

⁵ PIROUTET, *Rev. archéol.*, XXVIII, 1928, p. 247.

pendeloques, dont le grelot et le disque ajouré avec cercles concentriques, à la présence des brassards de bronze et des anneaux de cheville. Constatant les analogies étroites qui unissent le groupe d'Alaise aux peuples hallstattiens du sud-ouest de l'Allemagne, PIROUTET y voyait un ban d'envahisseurs ; et bien que depuis il ait exprimé un avis différent sur l'origine de ce groupe¹, il ne paraît pas qu'il faille renoncer à y voir un peuple étranger. Quant au groupe des Moidons, plus composite, les caractères en sont aussi plus malaisés à définir et l'origine plus difficile à déterminer ; mais il est en tout cas certain qu'il était établi en Franche-Comté avant le groupe d'Alaise, et PIROUTET, sans se prononcer catégoriquement, y verrait volontiers d'anciennes populations. Cette manière de voir nous paraît confirmée par des présomptions dont aucune n'est à elle seule probante, mais dont l'ensemble est au moins significatif : extrême rareté du fer, absence des fibules, c'est-à-dire en somme des deux nouveautés les plus frappantes du premier âge du fer ; en revanche, abondance de pendeloques dont certaines, comme les rouelles, sont manifestement héritées de l'âge du bronze, dont d'autres, les disques ajourés, en sont issues selon une évolution dont nous connaissons les stades intermédiaires² ; et quant aux larges brassards de bronze, si la technique et la forme en sont inconnues à l'âge du bronze, la gravure en revanche, par son procédé même comme par son style, rappelle d'assez près certains bracelets des stations lacustres du bronze, surtout les bracelets tubulaires, et la comparaison avec la décoration absolument différente, non seulement de technique, mais d'esprit, des plaques de ceinture nous semble grandement significative. Aussi penserions-nous volontiers avec PIROUTET que les brassards de bronze et les grandes pendeloques circulaires aient passé de Suisse occidentale dans les directions du nord et de l'est ; et nous ne nous étonnerons pas de constater que « le groupe des Moidons paraît localisé essentiellement des deux côtés du Jura », sauf à se particulariser, sur chacun des versants, selon les survivances ou selon les contacts. Ce grand groupe jurassien prendra toute son importance quand on se rappellera que les environs de Salins ont de riches gisements de sel (on sait qu'ils ont approvisionné une partie de la Suisse jusqu'assez avant dans les temps historiques), et que les chemins sauniers ont joué un rôle important dans les temps protohistoriques ; la même région, au surplus, fournissait un mineraï de fer d'exploitation facile.

Toutefois, le peuplement entier non seulement de la Suisse, mais même de notre région jurassienne, ne s'explique pas par le seul groupe des Moidons qui ignore, en particulier, la plaque de ceinture. Et le groupe d'Alaise, tel que PIROUTET l'a localisé, n'occupa jamais, tant qu'il resta pur, qu'une faible superficie qui touche peut-être aux alentours de Pontarlier mais dont le centre est assez éloigné du Jura suisse ; ce n'est donc pas, vraisemblablement, cette peuplade-là qui a introduit chez nous la plaque de ceinture, mais c'en doit être une proche parente. Seulement, les traces chez nous en sont beaucoup moins nettement délimitées qu'en Franche-Comté puisque la plaque de ceinture, unie ou estampée, se retrouve à peu près partout, de Schaffhouse au canton de Vaud, et parfois associée au brassard de bronze ou à la grande pendeloque ventrale³. On peut remarquer toutefois que, sauf exceptions⁴, elle accom-

¹ Cf. PIROUTET, *Revues des Musées*, 1928, nos 14 et 17-18.

² Cf. les pendeloques de Subingen, WIEDMER, ASA, 1908, fig. 41 ; de Gurzelen, KELLER, MAGZ, III, 4, pl. VIII, fig. 3-4 ; de Langenthal, JAHN, *Arch. d. hist. Vereins d. Kt. Bern*, I, 1848, p. 204, fig. 1 ; de Lyssach, tumulus no 2 ; de Viège (Valais), déposée au Musée de Genève, etc.

³ Cf. Wohlen-Häslerhau (Argovie), JSGU, XIX, 1927, p. 73 et XX, 1928, p. 45. — Baeriswil IV (Berne), JB. d. Bern. hist. Mus., 1908, pp. 22 sqq. ; ASA, 1908, p. 82 et JSGU, I, 1908, p. 47. — Anet III (Berne), plaque gravée avec brassards et disque, BONSTETTEN, *Notice sur les tombelles d'Anet*, Berne, 1849, p. 7. — Anet X, *ibid.*, p. 13. — Mühleberg (Berne), ceinture cannelée (?) et brassards, FELLENBERG et JAHN, MAGZ, XVII, 1. — Conthey (Valais), plaque unie avec brassards et disque ajouré, ASA, 1890, p. 310 et HEIERLI, MAGZ, XXIV, 3, 1896, p. 140.

⁴ Baeriswil III et IV, JB. d. Bern. hist. Mus., 1908, pp. 22 sqq. — Orpund (Berne), JAHN, *Kanton Bern*, p. 90 et BONSTETTEN, *Carte Berne*, p. 46. — Thunstetten (Berne), WIEDMER, *Arch. d. hist. Vereins Bern*, XVII, 1904, p. 423. — Sergey (Vaud), Musée de Lausanne. — Anet V, 2 (?), BONSTETTEN, *loc. cit.*, p. 8.

pagne un squelette et non une urne cinéraire, et qu'elle est rarement mêlée à la céramique peinte¹. Cela rend assez plausible l'hypothèse de groupes itinérants qui ne se seraient qu'imparfaitement mêlés aux autres occupants ; et peut-être est-on en droit d'en voir une confirmation dans le fait que, plus d'une fois, les plaques de ceinture se retrouvent à quatre ou cinq dans un même groupe de tumulus², et qu'inversement, ni Subingen, par exemple, ni Cordast, ni Unterlunkhofen sauf dans un tertre, le dernier, n'en ont livré une seule³. Enfin, l'origine de ces peuplades doit se trouver dans l'Allemagne du sud-ouest ; le style de la décoration de ces plaques n'est pas d'inspiration occidentale, et leur répartition en Suisse montrerait qu'elles s'y sont introduites par le nord-est : une liste que nous avons dressée et qui en comprend une soixantaine (y compris quelques plaques de cuir cloutées de bronze), en indique 7 à Schaffhouse, 16 à Zurich, 10 en Argovie, 11 à Berne, 4 à Fribourg, 2 seulement à Neuchâtel (dont une étroite), 5 dans le canton de Vaud.

Revenant au territoire plus restreint que forme le seul canton de Neuchâtel, nous y constatons donc l'absence de tumulus à incinération avec poterie peinte, tels qu'on les trouve en abondance en Suisse orientale et jusque dans le canton de Berne ; et d'autre part la présence des deux groupes qui correspondent à ceux que PIROUTET a définis en Franche-Comté. Le matériel est malheureusement insuffisant pour qu'on puisse songer à prêter un sens quelconque à leur situation géographique (Vignoble et Val-de-Ruz).

Est-on en droit de donner à ces tribus hallstattien, ou du moins à certaines d'entre elles, le nom de Celtes ? Question presque imprudente, tant est vive encore la controverse. Mais nous pensons que l'argumentation archéologique, linguistique et historique d'HUBERT⁴ emporte la conviction. Il est clair que « les Celtes ont pratiqué le rite du tumulus, mais qu'ils n'étaient pas les seuls », que « en réalité, le tumulus n'est pas la coutume religieuse d'un peuple, mais un rite funéraire et doit être étudié comme tel »⁵ ; cela n'empêcherait nullement les tumulus, ou certains tumulus, d'être celtiques.

6. LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES

Si nous avons choisi de traiter cette question dans le chapitre consacré au premier âge du fer, c'est d'abord faute de savoir à coup sûr où elle serait mieux à sa place ; c'est ensuite pour des raisons purement locales, ou topographiques : c'est dans la région même où se trouvent les tumulus hallstattien, c'est-à-dire sur les premières pentes du Jura, que se dressent aussi les monuments mégalithiques.

La Beroche est exceptionnellement riche en menhirs, ou pierres dressées. Celui de Vauvoux (Bevaix) fut redressé une première fois dans le cours de la seconde moitié du XIX^{me} siècle, une deuxième fois en 1934 ; son orientation ni sa hauteur initiale ne sont donc plus assurées. Les alentours du Devens (Gorgier et Saint-Aubin) en comptent quatre : celui de l'Asile, en pleins champs, redressé en 1846 ; le grand « menhir quadrangulaire », tronqué il y a une cinquantaine d'années ; le « menhir sous bois », le plus bel exemplaire du groupe (fig. 36) ; et un bloc brisé en trois morceaux. Des investigations qu'on a faites au pied de ces menhirs,

¹ Schenkon II (Lucerne), *JSGU*, XIII, 1921, p. 50. — Dörflingen (Schaffhouse), KELLER, *MAGZ*, III, 4, 1845, p. 29. — Wangen (Zurich), ULRICH, *ASA*, 1902, p. 8.

² Wohlen (Argovie). — Thayngen (Schaffhouse). — Bülach (Zurich). — Wangen (Zurich).

³ Il faut remarquer que les dernières sépultures du groupe de Unterlunkhofen sont complètement différentes des 60 premières.

⁴ HUBERT, *Les Celtes*, I.

⁵ GOURY, *Rev. Hist. des Religions*, 1938, p. 38.

ou les travaux de restauration, ont mis à jour presque toujours de la cendre, des traces de feu. Quant aux autres traditions — des tessons d'âge incertain, des briques qui ne sont peut-être pas romaines, des ossements ou même un squelette entier, des aigles romaines, ou simplement des objets de bronze —, il est prudent de n'y pas ajouter foi¹.

Le bois du Devens recèle encore les témoins d'un alignement : 3 blocs, actuellement inclinés parallèlement, rangés au pied d'une butte — peut-être artificielle — surmontée

elle-même du menhir brisé que nous venons de citer. Les recherches récentes de HOFER à la tête de l'*Archäol. Det. S. Bat. 3*² permettent de croire qu'il existait tout à côté un cromlech, ou cercle de blocs granitiques, dont il subsiste des vestiges. De celui d'Entreroches, entre Saint-Aubin et Montalchez, en revanche, il ne subsiste rien qu'une pierre marquée de sillons et de cupules qui fut amenée d'abord dans le village de Saint-Aubin, puis dans les jardins du Musée d'Histoire de Neuchâtel. DU BOIS DE MONTPERREUX³ a signalé deux autres cromlechs encore au-dessus de Bôle, et quelques menhirs ; l'identification en reste douteuse.



FIG. 36. — Le Grand-Menhir ou Menhir-sous-bois du Devens (Gorgier). Hauteur approximative, 3 m., largeur, 1,40 m. ; l'excavation circulaire à la base est due à des fouilles anciennes.

découvrir. Les côtes du Landeron et de Lignières en abritent quelques-unes (l'une de celles de Lignières a été transportée dans les jardins du Musée de Neuchâtel).

Il nous est impossible d'entrer ici dans la discussion relative à l'âge et à la destination de ces sculptures, discussion qui a accumulé toute une littérature aussi abondante que souvent fantaisiste. On a prétendu y voir des cartes géographiques, des constellations, des inscriptions, des idéogrammes, des signes mnémotechniques, des meules à broyer, des jeux⁴ — et même des jeux de nature, mais ce scepticisme, quoique parfois justifié, est manifestement excessif. « Dans la discussion extraordinairement vive sur ces monuments, on ne s'accorde que sur un point : on les considère généralement comme travaillés par la main de l'homme, et non comme produits par la nature, et on les met en relation avec des représentations religieuses et des

¹ Cf. les textes que nous citons dans la 2^{me} partie, *Bevaix, Gorgier et Saint-Aubin*.

² Que M. P. Hofer veuille bien trouver ici l'expression de nos remerciements pour l'obligeance qu'il a mise à nous communiquer le résultat de ses recherches. (Cf. *Ur — Schweiz*, VI, 1942, p. 2.)

³ DU BOIS DE MONTPERREUX, *Étrennes neuch.*, 2, 1863, pp. 4 sqq.

⁴ Cf. les nombreuses notices de REBER, les *JSGU*, et RÜTIMEYER, *Schweizer. Archiv f. Volkskunde*, XXVIII, 3-4, 1928, pp. 145 sqq.

pratiques magiques »¹. Mais encore, quelles représentations ? quelles pratiques ? Les uns tiennent pour un culte de la pierre, en elle-même ou en tant que symbole, les autres pour une figuration du totem, ou pour un autel destiné aux sacrifices sanguinaires, ou pour un culte solaire, ou pour des rites de fécondité, etc. Les unes et les autres de ces hypothèses ont des arguments à faire valoir, mais aucune n'est définitivement convaincante ; ni l'ethnographie ni le folklore n'ont encore permis de se faire une idée tout à fait satisfaisante des représentations religieuses de l'homme préhistorique. L'hypothèse qui semble actuellement le plus en faveur est celle que défend EKHOLM, et qui veut mettre ces cupules en relation avec le culte des morts, en particulier avec les offrandes rituelles de nourriture. Mais cette théorie ne va pas non plus sans de fortes objections ; celle-ci surtout que ces cupules, bien petites à la vérité pour un repas même symbolique, sont souvent disposées sur les flancs de bloc, qu'on n'y pouvait donc rien déposer.

Quant à leur date, la même incertitude règne. On a voulu les faire remonter jusqu'au paléolithique (des cupules se retrouvent sur des blocs couvrant des tombes moustériennes et aurignaciennes de la Dordogne), comme aussi les retarder jusqu'au moyen âge ; on pense en général que la plupart sont néolithiques. Dans le canton, on en signale qui peuvent être associées aux stations lacustres (Cortaillod, Port-Conty, Auvernier, mais cette dernière peut être autre chose) ; on en connaît d'autres qui paraissent en liaison avec des tumulus hallstattiens (Vallon de Vert). Quoique hors de notre canton, le tumulus de Vernand-Dessous (Vaud)² mérite au moins une mention, puisqu'il s'élevait autour d'un bloc erratique qui porte 64 cupules ; cela ne signifie nullement, il va de soi, que ce soit le même peuple qui a creusé les cupules et élevé le tumulus, mais c'est un indice — et il en est d'autres encore — qui montrerait que le « peuple des tumulus » attachait à ces monuments au moins une certaine valeur.

7. PROGRAMME D'ACTIVITÉ FUTURE

Quoiqu'un grand nombre de tumulus aient déjà été ouverts à des époques souvent indéterminables, et donc en pure perte, il reste là encore un large champ d'action à qui ne se laissera pas rebuter par les échecs ou par la pauvreté du matériel qu'on aura mis à jour. Comme les investigations ont surtout été poussées à la Béroche ou dans les côtes les plus facilement accessibles du Jura, il faudra aller plus loin. La région de Lignières est encore assez riche en tertres funéraires ; mais il nous paraîtrait surtout intéressant et souhaitable que le Val-de-Ruz soit soumis à une exploration qui nous semble devoir être instructive, car si on connaît relativement bien le Vignoble hallstattien, on sait tout au plus du Val-de-Ruz de quoi souhaiter en apprendre davantage. Pourtant c'est probablement à cette époque qu'il a commencé à être déboisé et cultivé : Bussy et les Favargettes en sont un commencement de preuve. Les boqueteaux et la lisière des bois doivent compléter cette documentation, et c'est là qu'il faut la chercher, soit que l'agriculture ait dilapidé les tumulus des champs, soit que la forêt ait regagné le terrain rendu inutilisable par ces amas de pierres, soit aussi que réellement les tumulus aient été édifiés en forêt.

Non seulement on aura ainsi précisé un point d'histoire locale, mais on aura fourni à l'archéologie de nouveaux matériaux qui permettront peut-être d'élucider en partie les problèmes que pose le premier âge du fer.

¹ EKHOLM, *Reallex.*, XI, p. 224.

² VIOLLIER, *Carte arch. Vaud*, Lausanne, 1927, p. 192.